

## Règlement:

Cette épreuve inscrite au calendrier de la FSGT se déroulera le Vendredi 2 Juin 2023

Départ à 20 Heures Grande Rue à Ancerville  
Arrivée à 22 Heures Grande Rue à Ancerville

### Catégories concernées:

- 2,3,4,5 FSGT
- Ouvert aux open 3 et access FFC
- Ouverte 1.2.3.4 UFOLEP
- Cette épreuve sera ouverte aux licenciés FSGT, UFOLEP et FFC, munis de leur carte de catégorie.

### Circuit :

- 20 tours de circuit seront effectués soit une distance de 60 Km. Le départ sera donné à 20 Heures Grande Rue à Ancerville.
- L'arrivée sera canalisée par des barrières.
- La protection du circuit sera assurée par l'équipe de signaleurs du club organisateur.
- Le fait de signer la feuille de départ, les concurrents s'engagent à effectuer le parcours dans le respect du règlement de la FSGT et d'appliquer les consignes éventuelles données au départ par le collège des commissaires de la Fédération.

### Service médical:

Les pompiers d'Ancerville seront contactés en cas d'urgence. (un plan du circuit leur sera remis) une équipe de secouriste sera présente sur place

### Assurance et responsabilité:

- En FSGT les coureurs bénéficient d'une assurance individuelle avec leur licence.
- Tous les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès du Comité FSGT. Cette police délivrée par le comité départemental FSGT, sera adressée un mois avant la date de l'épreuve à la préfecture.
- Le port du casque est obligatoire.

### Récompenses :

- Des trophées, bouquets, seront remis aux vainqueurs à l'issue de l'épreuve.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement si les circonstances les y obligent.

### Nom, prénom et adresse du responsable de la course:

Georges BATARDY

38 Rue Peschaud 52410 Roches sur Marne (06 85 65 53 79)

### Nom, prénom et adresse du club organisateur:

Cyclisme Bragard 52 Antoine LANGARD

7 rue Leblanc 52290 Eclaron (06 01 17 03 40)

Etablit le 17 Mars 2023 La Secrétaire  
Aurélie LANGARD

